Saint-Aignan des Guès : le Syctom investit dans la valorisation des déchets

Publication : jeudi 7 juin 2012 13:06

Le Journal de Gien, 7 juin 2012

Au centre d'enfouissement technique de Saint-Aignan-des-Gués

Le Syctom investit dans la valorisation de ses déchets

Une installation de traitement des effluents liquides par la récupération du biogaz vient effectivement d'être réalisée sur le site que gère désormais la société Ecovalis. Coût de l'opération : 700 000 € !

« L'environnement n'est pas le contraire de l'industrie ». Par cette phrase, le sénateur Jean-Pierre Sueur a résumé ce que le Syctom (Syndicat de collecte et de traitement des ordures ménagères des régions de Gien et Châteauneuf-sur-Loire) a réalisé récemment au centre d'enfouissement de Saint-Aignan-des-Guès, une installation de traitements des lixiviats et de valorisation des biogaz.

Une logique écologique et économique

En clair, cela signifie que les effluents liquides (lixiviats) des déchets en décomposition seront désormais traités en récupérant et en valorisant les gaz issus de leur fermentation. Ainsi, « *le biogaz, pour traiter l'autre et au final, les bouue ابخيه seront traitées en déchets ultimes* » explique Jean-François Meillet, le pdg d'Ecovalis, société qui a récemment remporté l'appel d'offres pour la gestion du site que détenait auparavant Veolia.

Et la préposition d'Ecovalis comportait justement la réalisation de cette installation « *qui répond aux nouvelles normes in situ et s'inscrit dans une logique à la fois économique et écologique* » soulignre M. Meillet. Il rajoint ainsi le propos de Jean-Pierre Sueur qui a qualifié cette logique en perspective avec l'ensemble du monde industriel qui, selon lui, ne doit être pas en opposition avec l'écologie, bien au contraire.

Une réduction de la TGAP

Ce nouvel équipement représentant un investissement de 700 000 € pour le Syctom, a été inauguré vendredi dernier, en présence également de Jacques Garnier, maire de Gien, des vice-présidents Richard Ramos et Michel Tindilière (ex-dernier étant aussi président du Smictom de Gien/Briare/Châtillon-sur-Loire et Châtillon-Coligny) ainsi que de la conseillère régionale Anne Leclercq, ainsi que des maires des communes du large secteur que couvre le Syctom de Gien/Châteauneuf.

L'occasion pour Richard Ramos de souligner que cette installation allait aussi permettre de réduire la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et ainsi contribuer à l'amortissement de cet investissement sur plusieurs années. « *Et l'autre avantage, c'est que cela va nous permettre qu'il ait évitée les transports des lixiviats par la route et par conséquent améliorer le bilan carbone* » décrit-il. Les nuisances olfactives sur le centre d'enfouissement devraient être également en nette diminution.

Autant de points positifs qui semblent justifier cette dépense de 700 000 €, certes importante, mais sans incidences directe sur la facture du contribuable.

Bref du gagnant-gagnant à tous les niveaux démontrant en effet qu'environnement et industrie peuvent faire bon ménage !

Hervé Le Roux Dupeyron

Les élus lors de la visite des installations.

Le président du Syctom, Jacques Garnier (au micro), avec à sa droite son vice-président Richard Ramos, et à sa gauche (« près d'Ecovalis Jean-François Meillet, le président du Smictom Michel Tindilière, la conseillère régionale Anne Leclercq, et le sénateur Jean-Pierre Sueur.

Les élus et personnalités étaient nombreux vendredi en fin d'après-midi pour l'inauguration

C'est par cette conduite que s'effectue le transfert du biogaz qui sera ensuite valorisé dans l'installation derrière.

Créé en 1976

Le centre d'enfouissement de Saint-Aignan-des-Guès en quelques dates

Le centre d'enfouissement de Saint-Aignan-des-Guès existe depuis 1976 à l'initiative de Pierre Fontenoy, ancien conseiller général maire de Châteauneuf-sur-Loire auquel le président du Syctom, Jacques Garnier, a rendu hommage vendredi dernier. Son objectif était alors de créer une unité de traitement afin d'assurer le traitement par enfouissement des déchets ménagers.

En 1994, naît le syndicat mixte de traitement des déchets des régions de Gien et Châteauneuf-sur-Loire (Syctom). Pour mémoire, celui-ci regroupe le syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères des cantons de Gien, Châtillon-Coligny, Briare et Châtillon-sur-Loire (Smictom), et le syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Châteauneuf-sur-Loire (Sictom), soit 108 communes en tout.

Le centre d'enfouissement assurait le traitement des déchets ménagers collectés sur le territoire du Sictom et des encombrants collectés sur les déchetteries des deux syndicats adhérents au Syctom. Depuis la mise en service de l'usine d'incinération d'Amilly en 2000, les déchets ménagers du Sictom de Châteauneuf-sur-Loire ne sont plus enfouis, mais traités à l'usine d'incinération.

Aujourd'hui, seuls les déchets non valorisables sont enfouis au centre d'enfouissement de Saint-Aignan-des-Guès appelé désormais ISDND, comprenez installation de stockage de déchets non dangereux. Ses principaux clients sont les collectivités le Syctom et les communes environnantes. Ecovalis a remporté le marché de l'exploitation du centre d'enfouissement de 8 ans pour le compte. Entre le 16 février 2011 (date à laquelle Ecovalis a repris l'exploitation du site) et le 31 décembre 2011, l'ISDND de Saint-Aignan-des-Guès aura stocké près de 18 000 tonnes de déchets.

H.LRD

Phoca PDF